

**République Française**  
**Département de l'Hérault**  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 24 juin 2013**  
 ~~~~~

**SUBVENTIONS AUX ÉVÈNEMENTIELS VITICOLES 2013**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 24 juin 2013 à 18h00 à la Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes.

Etaient présents ou représentés :

M. Philippe SALASC, M. Jean-Pierre VANRUYSKENSVELDE, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. Maurice DEJEAN, Mme Anne-Marie DEJEAN, Mme Maguelonne SUQUET, M. René GOMEZ, M. Robert POUJOL, M. Gérard CABELLO, M. Eric CORBEAU, M. Claude CARCELLER, M. Bernard JEREZ, M. Louis VILLARET, M. André YVANEZ, M. Jacques DONNADIEU, Mme Martine BONNET, M. Jean-Pierre PECHIN, M. Franck DELPLACE, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Michel COUSTOL, M. Robert SIEGEL, Mme Agnès CONSTANT, Mme Fabienne GALVEZ, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jacky GALABRUN, M. Eric PALOC, M. Jean Pierre VANLUGGENE, Madame Danielle MORALES, Monsieur Christian DOUCE, M. Pascal DELIEUZE -Mme Nicole MORERE suppléant de M. Jérôme CASSEVILLE, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND

Procurations :

M. Jean-Marcel JOVER à Mme Anne-Marie DEJEAN, M. Christian LASSALVY à Mme Maguelonne SUQUET, Mme Marie-Claude BEDES à M. Claude CARCELLER, M. Jean-Claude MARC à M. Jacques DONNADIEU, Mme Catherine JOSIEN à M. Louis VILLARET, M. David CABLAT à M. Eric PALOC, Mme Florence QUINONERO à M. Robert POUJOL, Madame Monique GIBERT à Mme Agnès CONSTANT

Excusés :

M. Jean-Pierre DURET, M. Bernard DOUYSSSET, M. Jean-François RUIZ

Absents :

Mme Sylvie CONTRERAS, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Frédéric GREZES, M. Sébastien LAINE

Quorum : 25	Présents : 33	Votants : 41	Pour 40 Contre 0 Abstention 0
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu la délibération du 21 février 2011 par laquelle la communauté de communes a voté un règlement d'aides en faveur des opérations viticoles du territoire,

Vu que la communauté de communes a reçu à ce jour les demandes de subventions suivantes :

Nom opération	Commune de l'évènement	Maître d'ouvrage	Descriptif	Budget subventionnable 2013
<b>Toutes caves ouvertes (21 avril)</b>	<b>Montpeyroux</b>	Association du cru Montpeyroux	Manifestation annuelle  Rassemble l'ensemble des producteurs viticoles du village (cave coopérative et caves particulières- 20 au total) et permet de faire découvrir aux visiteurs les vins du terroir, en ouvrant les caveaux et points de vente et en offrant quelques animations festives.  2000 visiteurs environ	<b>19 654 €</b>
<b>Salon des vins (21 et 22 juillet)</b>	<b>Aniane</b>	Association du salon des vins d'Aniane	14 <sup>ème</sup> édition  Salon des vins regroupant les producteurs de la Vallée de l'Hérault (32 vignerons), avec ateliers du goût.  3000 visiteurs environ	<b>18 230 €</b>

<i>Vitis Sangonia</i> (03 août)	<i>St-André-de-Sangonis</i>	Commune	6 <sup>ème</sup> édition  Promotion des vins et produits du terroir de la Vallée de l'Hérault, à partir de 18h sur le Cours de la place  500 personnes	4 470 €
------------------------------------	-----------------------------	---------	--	---------


Considérant que les conditions d'éligibilité sont réunies, il est proposé au Conseil communautaire de voter favorablement pour le versement d'une subvention aux projets présentés,  
Vu que les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération sont inscrits au budget 2013,

**Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,**  
**APRES EN AVOIR DELIBERE,**  
Le quorum étant atteint

### DÉCIDE

*à l'unanimité des suffrages exprimés,*

- de verser une subvention de 2000 € à l'association « Toutes caves ouvertes » pour l'organisation de la manifestation du 21 avril 2013 sur la commune de Montpeyroux,
- de verser une subvention de 3 000 € pour le «Salon des vins d'Aniane » des 21 et 21 juillet 2013,
- de verser une subvention de 1 341 € à la commune de St-André-de-Sangonis pour la manifestation VITISANGONIA du 3 août 2013.

Transmission au Représentant de l'Etat N° 843 le 27/06/13 Publication le 27/06/13 Notification le <b>DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE</b> Gignac, le 27/06/13 Identifiant de l'acte : 034-243400694-20130624-lmcl61787-DE-1-1 Le Président de la communauté de communes Signé : Louis VILLARET	Le Président de la communauté de communes  Louis VILLARET
---	--